Yann Giordmaina | Pierre Coiffet

TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au marché actions de la zone euro en investissant dans les actions de sociétés offrant un profil dit « Value » : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	**1 861,97 M€**
VL part I	**18 402,75 €**

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*	
MSCI EMU dividendes nets réinvestis	100%

* Depuis le 02 mai 2017

Composition de l'indicateur de gestion*	
MSCI EMU Value dividendes nets réinvestis	100%

* Depuis le 02 mai 2017

Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	14/06/2002
Date de 1ère VL de la Part	03/05/2017
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0011524370
Ticker Bloomberg part I	LBPAVEI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part
Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,75% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™ Eurozone Large-Cap Equity

★★★★★

Au 30-09-2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™

Au 31-08-2025

NOTATION QUANTALYS™ Actions Zone Euro Value

Au 31-08-2025

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ⟷ Risque le plus élevé

Performances arrêtées au 27 février 2026

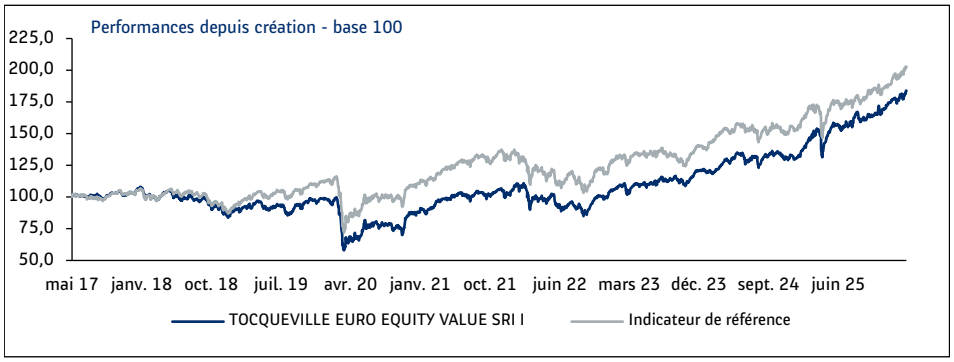

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	4,56%	3,45%	23,71%	67,77%	101,50%	83,71%
Indicateur de référence	6,50%	3,60%	18,72%	53,75%	79,21%	102,22%
Ecart de performance	-1,94%	-0,15%	4,99%	14,02%	22,29%	-18,51%

PERFORMANCES ANNUELLES		2025	2024	2023	2022	2021
OPC		33,99%	8,53%	21,89%	-6,03%	20,32%
Indicateur de référence		23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%
Ecart de performance		10,29%	-0,96%	3,11%	6,44%	-1,84%

PERFORMANCES ANNUALISÉES				3 ans	5 ans	Depuis création
OPC				18,82%	15,02%	7,13%
Indicateur de référence				15,42%	12,36%	8,30%
Ecart de performance				3,40%	2,66%	-1,17%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE		sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC		10,58%	15,32%	12,95%	14,90%	17,81%
Volatilité de l'indicateur de réf.		10,63%	15,36%	13,45%	15,64%	17,12%
Tracking error		5,72%	5,15%	5,45%	5,97%	5,78%
Ratio de Sharpe		2,64	1,42	1,21	0,89	0,35
Ratio d'information		-0,48	0,97	0,63	0,45	-0,20
Beta		-	0,94	0,88	0,88	0,98

Données calculées sur le pas de valorisation.

		Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création		-46,47%	22/01/2018	18/03/2020	657 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

En février, le MSCI EMU NR progresse de 3,60 % quand le MSCI Value NR enregistre une hausse de 3,49 %. Le marché a enregistré une forte volatilité sectorielle et thématique sur la période alimentée par la défiance persistante sur les valeurs supposées « victimes » de l'I.A.et par la décision de la Cour suprême des E.U. qui a invalidé les droits de douane du Président Trump. Elle a estimé que le président avait outrepassé son autorité en invoquant des pouvoirs d'urgences.
Le fonds sous-performe son indice de style avec l'énergie, secteur dans lequel nous ne sommes pas présents en raison de la v3 du label français ISR, la finance (Erste Bank), les télécoms/communication (Publicis) et la technologie (Cap Gemini) qui sont les plus forts contributeurs négatifs. L'immobilier (Merlin Properties), les matériaux (ArcelorMittal, Endeavour Mining) et dans une moindre mesure les utilities sont les secteurs qui ont les plus fortes contributions positives.
Les mouvements ont été notables avec la sortie de Heidelberger Materials et la finalisation de la cession de la ligne Prosus et des allègements dans Iberdrola et Enel à la suite de leurs parcours boursiers. Nous avons bâti trois nouvelles positions dans la banque grecque Alpha Bank décotée vis-à-vis du secteur, Orange avec un free cash-flow s'améliore après un pic d'investissement en 2025 et qui pourrait bénéficier de la consolidation du secteur en France et Pernod dont la trajectoire de free cash-flow s'améliore et son second marché, l'Inde, devrait tirer parti de la baisse des droits de douane sur le whisky à partir du mois de juillet.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI I

MSCI EMU dividendes nets réinvestis

27 février 2026

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

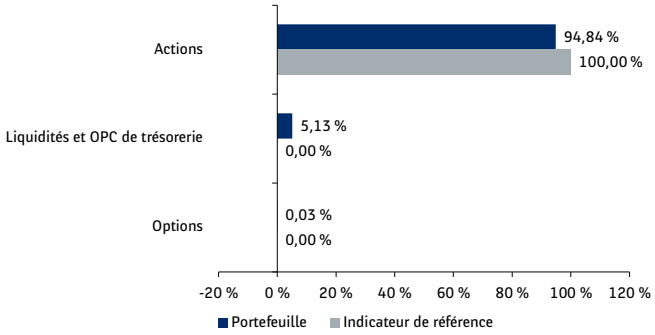

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	52
Exposition globale	94,08%
Risque spécifique (1 an)	5,07%
Risque systématique (1 an)	14,46%
Poids des 10 premiers titres	39,38%
Poids des 20 premiers titres	60,44%

Hors bilan : -0,76% Options

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	5,32%
ALLIANZ SE	Finance	Allemagne	4,77%
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	Espagne	4,74%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	4,55%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Finance	Espagne	4,16%
SANOFI SA	Santé	France	3,87%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,58%
ING GROEP NV	Finance	Pays-Bas	2,97%
ERSTE GROUP BANK AG	Finance	Autriche	2,79%
ENGIE SA	Services aux Collectivités	France	2,73%

PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
INTESA SANPAOLO SPA	4,55%	1,25%	3,30%
BANCO SANTANDER SA	5,32%	2,42%	2,91%
IBERDROLA SA	4,74%	1,94%	2,80%
ALLIANZ SE	4,77%	2,22%	2,55%
SANOFI SA	3,87%	1,37%	2,51%

PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ASML HOLDING NV	-	7,20%	-7,20%
SAP SE	-	2,69%	-2,69%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	-	2,28%	-2,28%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	-	2,05%	-2,05%
TOTALENERGIES SE	-	2,01%	-2,01%

RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *

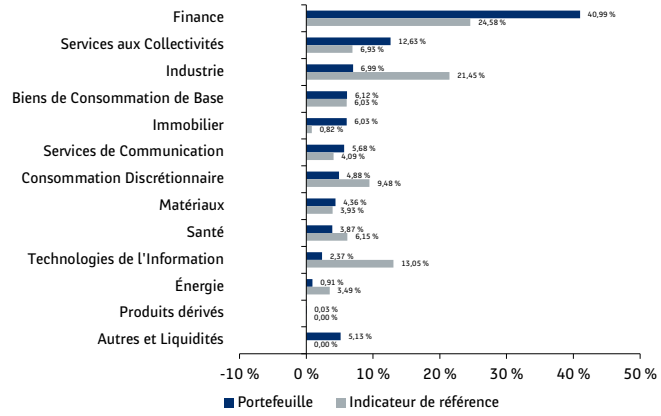

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *

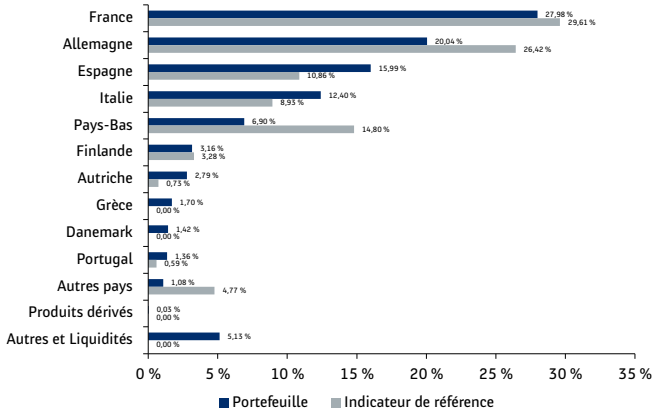

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *

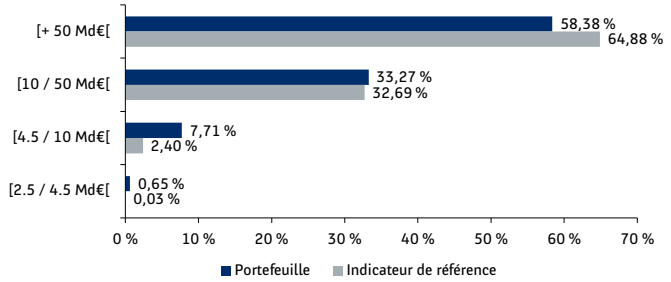

RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *

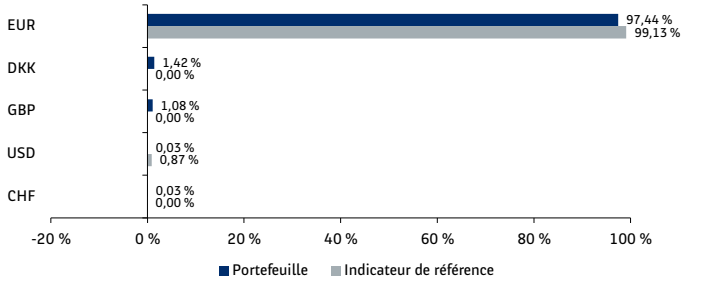

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM
36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note[1]
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,46
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité[2]	7,34

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

[1] L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

[2] L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - **G**ouvernance Responsable	**6,89**	100,0%	**6,67**	100,0%	
R - Gestion Durable des **R**essources	**6,93**	100,0%	**6,35**	100,0%	Univers de comparaison
E - Transition **E**nergétique	**7,03**	100,0%	**6,70**	100,0%	
T - Développement des **T**erritoires	**6,97**	100,0%	**6,36**	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT

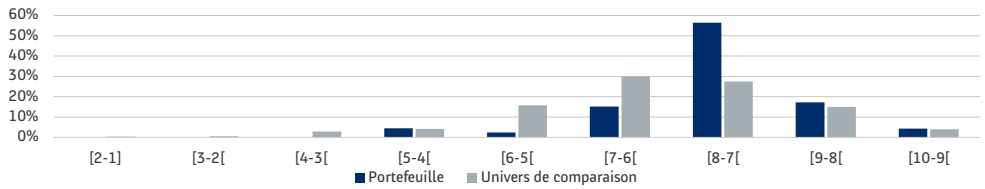

Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	1,3%	10,00	23,5%	19,9%	33,5%	23,1%
ALPHA BANK SA	0,8%	10,00	36,9%	35,5%	6,1%	21,5%
EDP SA	1,4%	9,84	13,5%	36,5%	26,1%	23,9%
UPM-KYMMENE OYJ	0,5%	9,74	24,8%	24,5%	17,1%	33,6%
COVIVIO SA/FRANCE	1,5%	8,99	20,9%	35,6%	26,5%	16,9%

TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	57,9%	30,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	62,1%	52,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	0,0%	2,2%
Taux de Couverture	85,4%	81,4%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1

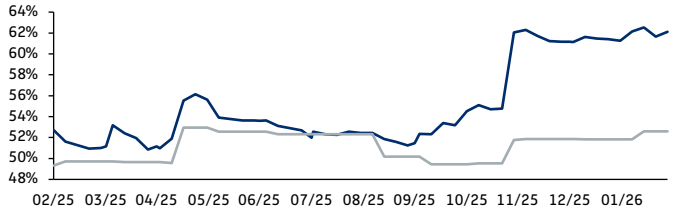

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2

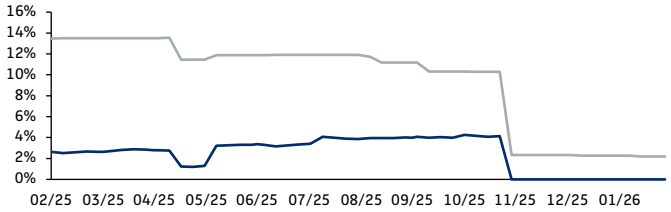

Portefeuille Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :
- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).
La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.